

POLITIQUE ENVERS LES PERSONNES ÂGÉES DE LA DIRECTION HABITAT SOCIAL À RENNES

RENNES, VILLE AMIE DES AÎNÉS

Dans le cadre de sa démarche Ville Amie Des Aînés et sa politique globale liée à l'Habitat, la ville de Rennes et Rennes Métropole développent une prise en compte des besoins spécifiques des personnes âgées souhaitant effectuer une demande de logement social plus adapté à leur vieillissement. En lien avec les bailleurs sociaux du territoire, la direction Habitat Social de la ville de Rennes réalise des ciblage spécifiques des demandeurs vers des logements qui pourraient correspondre au plus près des attentes des seniors souhaitant déménager dans un lieu plus adapté. Une commission étudie la demande des personnes âgées avant de valider le ciblage et de rapprocher les demandeurs vers un logement adapté. Les personnes ciblées ont la particularité d'avoir une dérogation quant au choix du quartier. Un demandeur ayant moins de 60 ans doit sélectionner 10 quartiers dans sa demande tandis qu'un demandeur âgé de plus de 60 ans peut ne cibler que son quartier d'habitation pour lui permettre de rester dans un secteur qu'il connaît et ne pas perturber ses repères géographiques. Par la suite, un agent du service se charge de trouver un logement dans le quartier d'habitation du demandeur, accessible depuis la rue, étant équipé d'une douche, et à proximité des commerces et des transports en commun.

BILAN

Au total, 107 personnes ont été ciblées pour depuis 2016. En 2021, 18 personnes ont intégré le dispositif ; 34 en 2020 et 20 en 2019. La Direction Habitat Social a fait le constat que davantage de personnes âgées font la demande d'un logement social en comparaison du nombre de personnes âgées avant la mise en place de ce dispositif. De plus, ces personnes refusaient davantage les logements proposés car peu adaptés à leurs besoins. Ce travail de ciblage qualitatif permet d'être au plus près des besoins de ce public.

Aujourd'hui, Rennes Métropole prévoit de renforcer son action en faveur de l'habitat favorable au vieillissement dans son futur Plan Local de l'Habitat 2023-2028 au vu des enjeux démographiques sur le territoire. A ce titre, un référentiel des logements est en cours d'actualisation par Rennes Métropole tant sur la réhabilitation des logements actuels que la création des nouveaux programmes. Les nouveaux modes d'habitat comme l'habitat regroupé sénior ou les résidences intergénérationnelles seront également ajoutés à l'offre proposée.

Actuellement, les demandes sont traitées au fil de l'eau. A terme, une réflexion sur la gestion d'une filière spécifique aux personnes âgées est en cours.



Rennes

Ville Amie des Aînés depuis 2012

Rennes (35)

OBJECTIFS :

- Assurer une politique d'accueil des populations aux besoins spécifiques tel que les personnes âgées.
- Permettre un parcours résidentiel des personnes âgées en situation de perte d'autonomie.

PRATIQUE :

- Elaborer un référentiel commun entre la collectivité et les bailleurs sociaux.
- Faire un état des lieux des logements pouvant correspondre aux besoins des aînés dans tout le parc social.
- Former les partenaires à ce dispositif.
- Informer les habitants à travers les différentes structures d'accueil comme les Centre Locaux d'Information et de coordination (CLIC).
- Réaliser des entretiens téléphoniques ou physiques avec les demandeurs.